

Dakar, le 18 Juillet 2018

## DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/SEN/RFQ/18/012

Madame, Monsieur,

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour le service suivant :

**« RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE MENER UNE ENQUETE UNFPA/NIDI SUR LES FLUX DE RESSOURCES FINANCIERES INTERNES DESTINEES AUX ACTIVITES RELATIVES A LA "POPULATION, A LA PLANIFICATION FAMILIALE ET AU VIH/SIDA" ANNEE FISCALE 2017**

Le Bureau Pays du Fonds des Nations Unies pour la Population au Sénégal, souhaiterait procéder à la sélection d'un cabinet chargé de mener une enquête UNFPA/NIDI sur les flux de ressources financières internes destinées aux activités relatives à la "population, a la planification familiale et au Vih/Sida" pour l'année fiscale 2017.

L'UNFPA cherche donc des offres qualifiées pour les services mentionnés ci-dessus. Votre structure est invitée à soumettre sa meilleure offre technique et financière pour les services demandés.

Cette Demande de devis est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les services voulues et qui disposent de la capacité juridique pour exercer au Sénégal.

L'avis d'appel à proposition est disponible sur les sites Web suivants de l'UNFPA :

**FACEBOOK** : <https://www.facebook.com/unfpasenegal>.

**TWITTER** : <https://twitter.com/UNFPASenegal>

**BLOG** : <https://unfpasenegal.blogspot.sn>

**SITE WEB**: <http://senegal.unfpa.org/fr>.

### I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA](#).

## **II – Termes de référence**

### **1. Contexte et justification**

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en partenariat avec l'Institut Démographique interdisciplinaire des Pays-Bas (NIDI) procèdent depuis quelques années à l'évaluation des flux de ressources financières internes investies dans les activités de "Population, à la planification familiale et VIH Sida".

Depuis 2005, l'Institut indien de recherche en gestion de la santé (IIHMR, Jaipur, Inde) et le Centre de recherche sur la population et la santé (APHRC, Nairobi, Kenya) sont associés à l'enquête NIDI.

Au-delà des engagements pris vis-à-vis des objectifs de la Conférence Internationale sur la Population de Caire en 1994 et le Développement et de la Déclaration d'engagement sur le VIH/Sida adoptée à la Session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGASS) en 2001, l'évaluation a couvert également les questions d'équité et d'impact ainsi que le renforcement de la capacité des États à utiliser les données relatives aux flux de ressources dans la concertation politique et les processus de programmation, y compris dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

La planification familiale est en train de perdre sa priorité sur l'Agenda International de développement alors que les besoins non satisfaits en matière de planification familiale volontaire vont progresser de 40 % au cours des prochaines 15 années. C'est pourquoi il est essentiel de créer une meilleure image des flux financiers pour la planification familiale. L'enquête UNFPA/NIDI de cette année 2018 portant sur l'année fiscale 2017 et précisément sur les flux de ressources a été modifiée pour qu'une plus grande attention soit portée à la planification familiale.

Afin d'examiner les dépenses intérieures consacrées à la planification familiale par les entreprises et les compagnies d'assurance, des enquêtes sont également prévues pour ces deux types d'organismes.

Pour faciliter la collecte de données et disposer d'éléments pertinents devant permettre une analyse harmonisée des informations dans les pays couverts, des outils de collecte sont élaborés et mis à disposition des pays.

Les résultats de l'évaluation des flux de ressources financières permettent de développer des argumentaires pour le plaidoyer et la mobilisation de ressources auprès de donateurs internationaux, des pays en développement et des pays en transition.

Les présents termes de référence sont élaborés pour guider la mission du/de la consultant(e) chef d'équipe chargé (e) de l'enquête et préciser les rôles et responsabilités des différentes parties engagées.

### **2. Objectifs de la mission**

La présente enquête vise comme objectif général, de **rendre disponible les données sur les flux internes de ressources financières liées aux activités relatives à la Population, à la planification familiale et au VIH/Sida au Sénégal au titre de l'année fiscale 2016.**

La collecte portera sur les dépenses concernant :i) la planification familiale, ii) la santé reproductive/maternelle, iii) la recherche en la matière, iv) l'analyse des données et des politiques de population et de développement.

Afin de simplifier le rapportage et d'harmoniser le suivi des ressources affectées aux activités liées au sida, l'enquête utilisera les données sur les dépenses relatives aux IST/HIV/sida recueillies par l'ONUSIDA.

### **3. Résultats attendus**

Un rapport de synthèse sur la base des données collectées. Ce rapport servira de base pour établir un consensus et faire des présentations au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale pour la validation des données par le gouvernement.

### **4. Tâches du Cabinet d'Etudes**

- Identifier les organismes et structures publics et les Organisation non Gouvernementales qui mènent des activités relatives à la Population et le VIH/Sida,
- Soumettre les questionnaires aux structures ainsi identifiées,
- Suivre les instructions relatives aux modalités de collecte d'information auprès de ces structures,
- Fournir les orientations nécessaires aux responsables de l'institution chargée de l'enregistrement des questionnaires,
- Vérifier la cohérence et l'exactitude des données enregistrées dans les questionnaires,
- Aider, selon les besoins, les responsables des structures à procéder aux corrections nécessaires,
- Compiler les données collectées,
- Présenter un rapport d'enquête incluant les résultats de la collecte, les contraintes et les difficultés rencontrées.

### **5. Livrables**

Un rapport de synthèse en (02) copies électroniques et (02) hard copies seront remis au bureau UNFPA.

### **6. Durée de la mission**

La durée de la mission est de vingt-trois jours calendaires. La langue de travail est le français. Cependant le cabinet est amené à exploiter des documents en anglais dans le cadre de la présente mission.

### **7. Actions à prendre par le Cabinet après la signature du contrat**

Le consultant après signature de son contrat doit prendre les actions suivantes :

- 1\_ Partager la note méthodologies au 2<sup>ème</sup> jour
- 2\_ Faire la revue documentaire aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jours
- 3\_ Rencontrer les autorités du Ministère de la santé et de l'Action Sociale au 5<sup>ème</sup> jour
- 4\_ Collecter les données du 6<sup>ème</sup> au 12<sup>ème</sup> jour
- 5\_ Soumettre le premier draft du rapport au 15<sup>ème</sup> jour
- 6\_ Prendre en compte les observations de l'équipe pays et l'équipe NIDI durant la période du 18<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> jour

7\_ Déposer le document d'enquête finalisé (questionnaires) et deux copies du rapport final de synthèse de la mission (deux copies électronique et deux copies papier) au 22ème jour

**NB** : Il est prévu des échanges permanents durant tout le processus entre le consultant et l'équipe du bureau pays et celle de NIDI.

### **8. Déplacements sur le terrain**

Il est prévu de faire des voyages à l'intérieur du pays où les enquêteurs du cabinet d'études se rendront pour la collecte de données.

### **9. Qualifications requises**

- Le chef d'équipe du cabinet doit avoir au moins un Master's degree en sciences sociales, en économie, sciences politiques ou tout autre domaine similaire,
- Etre familier avec l'Agenda de la CIPD et la Déclaration de l'UNGASS sur le VIH/Sida,
- Justifier de compétences solides en matière d'évaluation financière /économique d'activités relatives à la population/SR et VIH/Sida.
- Avoir une bonne expérience en matière d'enquêtes à portée sociale et économique, y compris dans les domaines de Population/SR et de VIH/Sida,
- Avoir une bonne connaissance des structures impliquées dans les activités de Population, et VIH/Sida au Sénégal,
- Justifier d'une bonne capacité relationnelle,
- Avoir une bonne maîtrise du Français et une facilité de travail en Anglais,
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, notamment les applications courantes,
- Avoir déjà eu à réaliser une enquête similaire serait un atout,
- Les consultants / fournisseurs de données du cabinet doivent avoir des connaissances en gestion de base de données pour avoir la possibilité d'entrer directement eux-mêmes les informations dans la base de données.

Les personnes qui participeront directement à l'enquête doivent être disponibles pour avoir des contacts réguliers par Skype avec l'équipe de NIDI, à l'effet de discuter de l'opérationnalisation de l'enquête dans le pays, de discuter des défis et d'obtenir un soutien si nécessaire.

## **III. Questions**

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au mail ci-dessous :

Adresse e-mail du contact :	<a href="mailto:senegal-procurement-clarifications@unfpa.org">senegal-procurement-clarifications@unfpa.org</a>
-----------------------------	--

La date limite pour soumettre des questions est fixée au **mercredi 25 juillet 2018 à 17 heures GMT**. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

## **IV. Contenu des cotations**

Les cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les devis doivent contenir :

- a) L'offre technique, correspondant aux exigences définies dans les termes de références.

- b) Le devis financier, en respectant strictement le formulaire de devis financier.  
c) L'acceptation des conditions générales applicables aux contrats qui se trouvent en annexe 1

**Les trois parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.**

## **V. Instructions de soumission**

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la section IV ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au mail ci-dessous indiqué ci-dessous au plus tard le **mercredi 1<sup>er</sup> août 2018 à 16 h GMT.**

Adresse e-mail du contact :	<b><a href="mailto:procurementdakar@unfpa.org">procurementdakar@unfpa.org</a></b>
-----------------------------	---

Veuillez lire les recommandations suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail : **UNFPA/SEN/RFQ/18/012 – Sélection d'un Cabinet pour la conduite de l'enquête UNFPA/NIDI sur les flux de ressources financières internes destinées aux activités relatives à la "population, à la planification familiale et au vih/sida" pour l'année fiscale 2017.** Les e-mails ne contenant pas l'objet correct ne pourront pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

Les offres peuvent aussi être déposées sous pli fermé avec la mention «**Sélection d'un Cabinet pour la conduite de l'enquête UNFPA/NIDI sur les flux de ressources financières internes destinées aux activités relatives à la "population, à la planification familiale et au Vih/Sida" pour l'année fiscale 2017** » – **Ne pas ouvrir S.V.P** » à l'adresse ci-après :

- Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Bureau Pays  
Immeuble Wollé Ndiaye, Route du Méridien Président  
Dakar

**NB : Les offres reçues après la date limite ne seront plus considérées.**

## **VI. Vue d'ensemble du processus d'évaluation**

Les devis seront évalués en fonction de l'offre technique et du coût total des services (devis financiers).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. Les offres techniques seront évaluées en premier pour vérifier leur conformité avec les spécifications techniques envoyées lors de la demande de cotations. L'évaluation financière permettra d'attribuer le marché à la proposition la moins chère parmi les offres ayant été acceptées sur le plan technique.

### **❖ Évaluation technique**

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur conformité avec les termes de référence qui ont été envoyées lors de la demande de cotation. Toute offre non conforme par

rapport à ces termes de référence sera techniquement rejetée et son offre financière ne sera pas conséquent pas examinée.

#### ❖ **Évaluation financière**

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique a été acceptée seront évaluées. Le marché sera attribué à l'offre financière la moins chère des offres ayant été techniquement acceptées par rapport à leur conformité aux termes de référence qui ont été envoyés aux différents prestataires lors de la demande de cotation.

### **VII. Critères d'attribution**

L'UNFPA attribuera un contrat de service professionnel sur la base de coûts fixes au soumissionnaire ayant proposé l'offre financière la moins chère parmi les offres ayant été techniquement acceptées.

### **VIII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché**

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les volumes de service spécifiés dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

### **IX. Conditions de paiement.**

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont de 30 jours nets à compter de la date de réception de la facture et de la livraison/acceptation des prestations correspondant à l'échéance liée au paiement, comme indiqué dans le contrat.

### **X. Fraude et corruption**

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre impliquera que le Soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération aux investigations menées constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

### **XI. Politique de tolérance zéro**

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

## **XII. Contestation du processus de Demande de cotation**

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou inéquitablement dans le cadre de ce RFQ, de l'évaluation ou de l'adjudication du contrat pourront envoyer une réclamation au Représentant Résident de UNFPA Sénégal, **Madame Cécile Compaoré** à l'adresse suivante : [compaore@unfpa.org](mailto:compaore@unfpa.org). Si le soumissionnaire n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse [procurement@unfpa.org](mailto:procurement@unfpa.org).

## **XIII. Avertissement**

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents au format PDF.



## Bordereau de prix

<b>Nom du soumissionnaire :</b>	
<b>Date de la cotation :</b>	Cliquez ici pour indiquer une date.
<b>Numéro de la demande de la cotation :</b>	UNFPA/SEN/RFQ/18/012
<b>Devise de la cotation :</b>	XOF
<b>Durée de validité de la cotation :</b> (Le devis doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)	

- L'UNFPA étant exonérée d'impôts, tous les tarifs communiqués doivent l'être en Hors Taxes

Article	Description	Nombre et description du personnel par niveau	Tarif horaire	Nombre d'heures nécessaires	Total
<b>1. Frais professionnels</b>					
<i>Total des frais professionnels</i>					XOF
<b>2. Débours</b>					
<i>Total des débours</i>					XOF
<b>Prix total du contrat</b> (Frais professionnels + débours)					XOF

*Commentaires du vendeur:*

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation UNFPA/SEN/RFQ/18/012, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.
Nom et titre	Date et lieu



**Annexe I :**  
**Conditions générales applicables aux contrats :**  
**Contrats visés par la clause de minimis**

Cette Demande de devis est soumise aux Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats visés par la clause de minimis, disponible en [anglais](#), [espagnol](#) et [français](#).